

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 décembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettre datée du 29 décembre 2004, adressée
au Secrétaire général par le Représentant
permanent de la République islamique d'Iran
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je souhaite appeler votre attention sur les lettres datées des 9 et 17 novembre 2004, que vous a adressées le Représentant du régime israélien et qui ont été mises en distribution en tant que documents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité (sous les cotes A/59/559-S/2004/890 et A/59/571-S/2004/906, respectivement). Ces lettres renferment des accusations sans fondement à l'encontre de mon pays.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran réfute catégoriquement ces accusations non prouvées qu'il considère comme autant de tentatives délibérées de détourner l'attention de la communauté internationale des actes de terrorisme et d'agression par lesquels Israël continue d'aggraver la situation au Moyen-Orient.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

